



Québec nucléaire : Gentilly-2, un projet R.I.D.

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 07 août 2012

7 août 2012

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Trois-Rivières le 6 août 2012.

Concernant le projet de reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2, lors de son passage à Shawinigan samedi dernier, monsieur Charest en remet en réitérant, ad nauseam, « son préjugé favorable face à la réfection... Son gouvernement attend les résultats de l'évaluation des coûts et des conséquences environnementales avant de prendre une décision ».

Les nombreuses études de spécialistes en faveur du déclassement de Gentilly-2 semblent avoir été tablettées par ses collaborateurs qui paraissent être un aréopage de pronucléaires acharnés. Ces derniers continuent de cacher la réalité sur ce projet qui est manifestement R.I.D. :

- RISQUÉ, au niveau environnemental, sanitaire, technique et financier;
- INUTILE, avec les énormes surplus hydroélectriques d'Hydro-Québec;
- DÉFICITAIRE, à 15 cents le kWh, le projet sera déficitaire pour TOUS les Québécois.

Quels sont les intérêts politiques des libéraux et les caquistes qui s'obstinent à soutenir ce projet catastrophique? Sont-ils sous l'influence néfaste des sous-traitants nationaux et régionaux d'Hydro-Québec? Pourquoi ne considèrent-ils pas, entre autres, les dernières études de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) qui viennent de dévoiler des recommandations impérieuses post-Fukushima pour mieux sécuriser les centrales CANDU. À Gentilly-2, une seule des 33 commandes de la CCSN a été complétée. Les 31 autres seront-elles réalisables et à quel coût? Seront-elles suffisantes pour sécuriser tout le Québec?

On peut se demander si on est vraiment en sécurité autour de Gentilly-2. Sommes-nous bien « sécurisés » à côté d'un réacteur nucléaire CANDU dont la technologie est loin d'être mature, avec maintes questions problématiques de sûreté non résolues? Sommes-nous bien protégés contre tout acte malveillant?

Comment se fait-il que quelques dirigeants des chambres de commerce régionales continuent à défendre, de façon irresponsable et contre toute logique, un projet déficitaire, inutile et risqué?

Quelle anguille sous roche est cachée dans ce dossier? La loi du silence est toujours en vigueur à Hydro-Québec!

Ce n'est vraiment pas rassurant pour la grande majorité des Québécois qui souhaitent résolument la fin définitive de l'aventure nucléaire québécoise et le lancement rapide du projet rentable du déclassement de Gentilly-1 puis de Gentilly-2.

Nos générations futures nous seront reconnaissantes de ne pas leur avoir légué un lourd passif radioactif.

Philippe Giroul

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2012

Articles Par : [Philippe Giroul](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca